

Commission Locale de l'Eau du SAGE Marque-Deûle

Délibération n°21/04/15-CLE : lancement de la phase « stratégie »

Commission réunie le 20 avril 2015 à 14h00, dans les locaux de la Métropole Européenne de Lille

Convocation expédiée le : 01 avril 2015

Président : Alain DETOURNAY

Secrétaires de séance : M. BUSY, Mme SEINGIER

Etaients présents :

Collège des représentants des collectivités territoriales et des Etablissements Publics de Coopération Intercommunale :

- Mme GOUBE ;
- MM. BLANCART, LACHERIE, DUQUESNOY, SMURAGA, DETOURNAY, DUBOIS, DESMAZIERES, LEROUX, DELABY, CHOCRAUX.
 - o 11 présents

Collège des représentants des usagers, des propriétaires riverains, des organisations professionnelles et des associations :

- Mesdames VILLERS, CARON ;
- MM. FERTELLE, LOCOCHE, CAMBIER.
 - o 5 présents

Collège des représentants de l'Etat et de ses établissements publics :

- Mme CALVEZ-MAES (DREAL) ;
- MM. DUTILLEUL (DDTM du Nord), JEDELE (DDTM du Pas-de-Calais), ASSET (Voies Navigables de France), PLATTEEUW (ONEMA), KARPINSKI (Agence de l'Eau Artois-Picardie).
 - o 6 présents

Soit 22 votants

EXPOSE : L'état des lieux est aujourd'hui achevé suite à l'approbation de la CLE du scénario de variantes (délibération n°20/04/15-CLE). Doit désormais s'initier la phase dite de « stratégie » visant à définir le SAGE Marque-Deûle et de préparer la rédaction de son PAGD (Plan d'Aménagement et de Gestion Durable) et de son Règlement.

Ainsi, il est proposé d'organiser une Commission Locale de l'Eau en septembre 2015 visant à débattre du niveau d'ambition du SAGE. L'objectif est de fixer un cadre de travail afin de définir le champ des possibles des actions à porter par le SAGE et ses acteurs sur base du scénario de variantes. Suite à ce positionnement, il est proposé d'organiser des séances de travail avec les Commissions thématiques visant à :

- Arrêter un nombre d'actions raisonnable ;
- Affiner le chiffrage des actions ;
- Hiérarchiser et articuler ces actions ;
- Eventuellement proposer des actions hors du cadre fixé par la CLE en le justifiant en raison de leur pertinence ou de leur coût modéré ou nul.

A cet effet, il est proposé d'engager un marché d'assistance d'environ 24 semaines à partir de début novembre 2015 jusqu'à fin avril 2016 en sollicitant l'accord-cadre de la Métropole Européenne de Lille. Ce marché aura pour objectif de :

- chiffrer précisément les actions retenues par les Commissions thématiques ;
- évaluer les impacts environnementaux et l'atteinte des objectifs de la DCE ;
- retranscrire les actions dans un premier cadre de stratégie.

Ce marché a été évalué à 40 000 €. L'Agence de l'Eau Artois-Picardie pourrait financer cette étude à hauteur de 50 à 80% et la Région, si elle s'engage, subventionnera les coûts résiduels compris entre 20 000 et 8 000 €.

Conformément aux règles de fonctionnement, seuls les membres de la Commission Locale de l'Eau participent au vote.

Décision de la Commission Locale de l'Eau :

22 voix POUR, à l'unanimité.

- **Le lancement de la phase « stratégie » est validé.**

Alain DETOURNAY

Président de la Commission Locale de
l'Eau du SAGE Marque-Deûle